



<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 31 juillet 2006

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
ATI TECHNOLOGIES INC. (ATI)
PLAN D'ARRANGEMENT**

Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) désirent vous informer qu'ATI Technologies Inc. (ATI) et Advanced Micro Devices Inc. (AMD) ont annoncé le 24 juillet 2006, leur intention de fusionner. Selon les termes de la transaction, AMD devra acquérir la totalité des actions ordinaires en circulation d'ATI pour la somme de 20,47\$ par action ordinaire d'ATI dont 16,40\$ en espèces et 0,2229 actions ordinaires d'AMD (basé sur le prix de fermeture des actions AMD au 21 juillet 2006).

La transaction a été approuvée par le conseil d'administration de chaque société. La transaction qui est soumise à l'approbation des actionnaires d'ATI ainsi qu'aux approbations réglementaires, est prévue être complétée au cours du quatrième trimestre 2006.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, maintenance des systèmes de négociation Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526 ou le service des opérations de CDCC.

Caroline Bilodeau
Conseillère juridique
Secrétariat général et affaires juridiques

Circulaire no : 139-2006